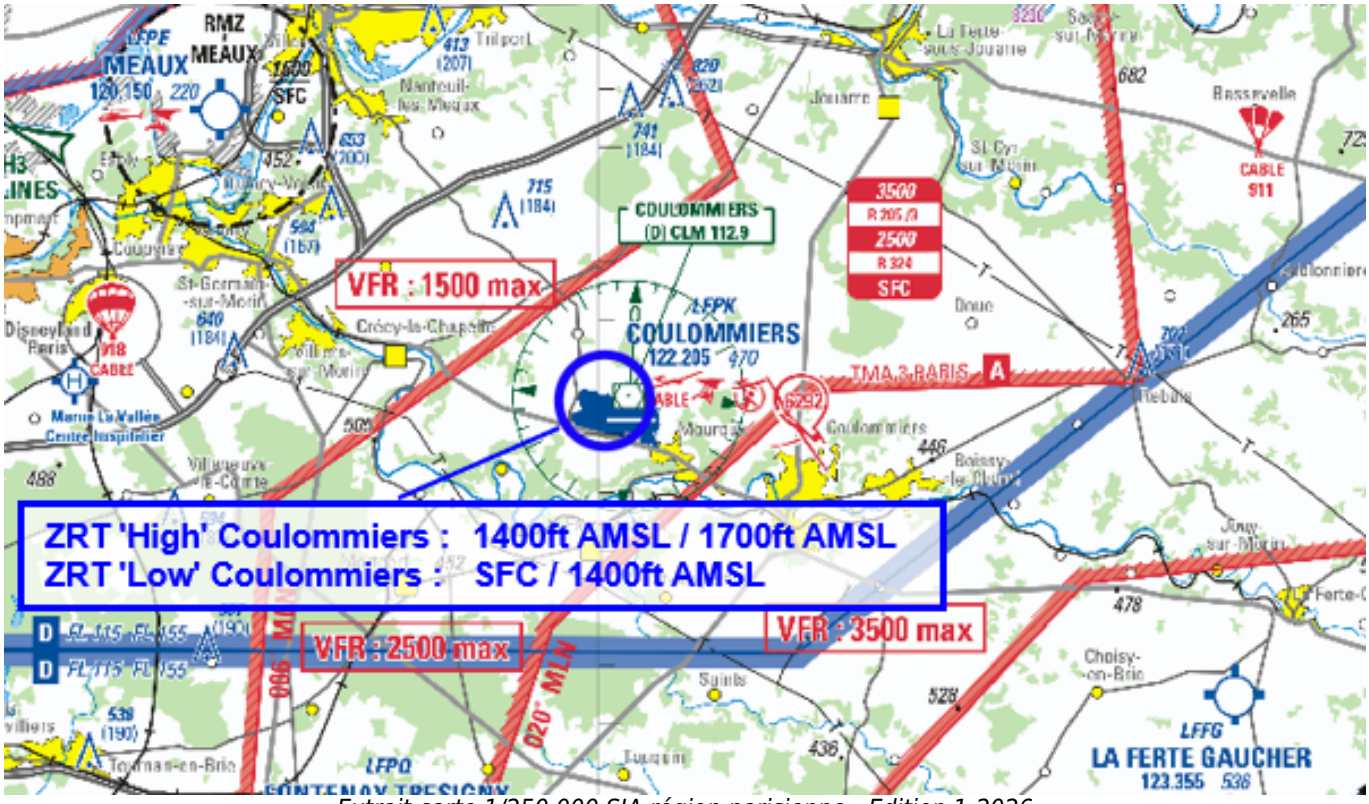
Service de l'Information Aéronautique DSNA	Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr	**SUP AIP 242/26** Date de publication : 12 NOV 2026

Objet :	**Création de deux zones réglementées temporaires (ZRT) pour des activités spécifiques aux abords de l'aérodrome de Coulommiers Voisins (77) - LFPK**
En vigueur :	**Du jeudi 26 novembre 2026 au mercredi 14 avril 2027**

Lieux : FIR : PARIS LFFF - AD : COULOMMIERS VOISINS LFPK

ZRT 'COULOMMIERS'



Extrait carte 1/250 000 SIA région parisienne - Edition 1-2026

ACTIVITÉ
Vol d'aéronefs sans équipage à bord. Activités pyrotechniques.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
ZRT activables par NOTAM avec un préavis de 48 heures. Du lundi au vendredi sauf JF : - ZRT 'Low' Coulommiers : 0800-1930 (ETE : -1HR) - ZRT 'High' Coulommiers : 0800-CS+30, MAX 1930 (ETE : -1HR)

TOUTES LES ZONES

- Du 26 novembre 2026 au 14 avril 2027 de 0800 à 1930 *tous les jours sauf Samedi, Dimanche et jours fériés*
 Activable par NOTAM avec préavis de 48 h

FR
© SIA

INFORMATION DES USAGERS
Activité réelle connue de :
• PARIS INFO : 126,100 MHz

GESTIONNAIRES
Exploitant de l'AD de COULOMMIERS VOISINS Tél. : 06 69 58 04 03

STATUT
Zones réglementées temporaires (ZRT) qui, lorsqu'elles sont actives, se substituent aux espaces aériens avec lesquels elles interfèrent.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION
CAG / CAM : contournement obligatoire à l'exception des aéronefs : ♦ basés au départ ou à destination de l'AD de COULOMMIERS VOISINS ; ♦ effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, ou du transport médical ayant a intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone , après contact préalable avec le responsable des activités (TEL : 06 80 12 61 13) ; ♦ utilisant l'activité n°939 de treuillage de planeurs ; ♦ autorisés par le gestionnaire.

SERVICES RENDUS
Information de vol et d'alerte rendus par Paris Info.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES	
ZRT High Coulommiers	**ZRT Low Coulommiers**
LIMITES LATÉRALES Cercle de 0.8 NM de rayon centré sur 48°50'35''N - 003°00'10''E	**LIMITES LATÉRALES** Cercle de 0.8 NM de rayon centré sur 48°50'35''N - 003°00'10''E
LIMITES VERTICALES 1400 ft AMSL / 1700 ft AMSL	**LIMITES VERTICALES** SFC / 1400 ft AMSL

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES
La ZRT 'High' Coulommiers est activée simultanément avec la ZRT 'Low' Coulommiers. L'activité d'aéromodélisme n°8690 est suspendue pendant l'activation des ZRT.

FR
© SIA